

Genève veut que les réserves des caisses maladie soient cantonales

ASSURANCES

Les Genevois ont payé 445 millions de primes maladie en trop ces dernières années par rapport aux coûts réels de la santé. Mais pour la Confédération, ce magot revient à tous les assurés d'une même caisse, et pas seulement à ceux du canton. Le parlement pourrait être saisi en urgence du dossier.

SERGE GUMY

Les excédents de primes maladie payés pendant des années par les assurés genevois leur appartiennent-ils en propre? Ou leur caisse maladie peut-elle utiliser ces réserves financières estimées à 445 millions au profit de leurs assurés ailleurs en Suisse? Le débat a rebondi après que les assureurs Supra et Assura ont annoncé vouloir amortir les hausses de primes en utilisant ces

réserves, qu'ils qualifient de purement techniques. De son côté, l'Office fédéral de la santé publique juge ce transfert légal – comme l'affirme d'ailleurs un arrêt du Tribunal administratif fédéral.

L'opération scandalise Genève. Dans une initiative déposée au parlement fédéral, le canton réclame que les réserves financières des caisses maladie soient cantonales. Le Conseil national pourrait traiter en urgence ce dossier brûlant lors de sa session qui s'ouvre la semaine prochaine. Deux élus fédéraux en débattent.

«Un problème de cohérence»

POUR

Stéphane Rossini est conseiller national socialiste valaisan. Il défend la cantonalisation des réserves des caisses maladie.

D'après la loi, Supra et Assura ont le droit de transférer les réserves d'un canton à l'autre. Alors, où est le scandale?

Formellement, il n'y a rien de choquant. La loi sur l'assurance maladie (LAMal) a toujours été claire, les réserves des caisses sont nationales.

Ce qui est choquant, en revanche, c'est que tout le système de la santé est cantonalisé: ce sont les cantons qui gèrent les hôpitaux et en établissent la planification, ce sont eux aussi qui autorisent les médecins à s'établir. Par ailleurs, les primes sont calculées par cantons, sur la base des coûts de la santé cantonaux.

Et si les cantons romands essayaient simplement de rejeter sur les caisses maladie et sur la Berne fédérale la responsabilité de la nouvelle hausse des primes qui se profile?

Les cantons mettent à juste titre le doigt sur les problèmes de fonctionnement du système actuel de l'assurance maladie. Les primes sont cantonales, les réserves financières des caisses sont nationales. Il y a là un vrai problème de cohérence.

Comment comptez-vous y remédier? La cantonalisation des réserves est-elle la solution?

Je milite pour trois réformes. En priorité, je plaide pour la



Stéphane Rossini. «Les primes sont cantonales, les réserves financières des caisses sont nationales. Il y a là un vrai problème de cohérence.» (YVAIN GENEVAÏ)

création d'un fonds national de réserve dans lequel les caisses maladie verseraient une même somme par assuré. Cette réforme corrigerait un effet pervers du système actuel.

Car aujourd'hui, si elles gagnent de nouveaux assurés, les caisses doivent augmenter leurs réserves financières, ce qui les pousse à augmenter leurs primes.

Si cette réforme échoue, il faut alors que les réserves des caisses soient calculées sur une base cantonale. Et en dernier recours,

je ne vois pas d'autre solution que la création d'une caisse maladie unique.

Le conseiller fédéral en charge de la Santé Didier Burkhalter s'est emparé du dossier des réserves excédentaires des caisses. Qu'attendez-vous de lui?

Il faut modifier la loi, et c'est à lui d'en prendre l'initiative pour rétablir la cohérence d'un système qui mélange aujourd'hui deux approches, une cantonale et une nationale.

(sg)

«Une question subsidiaire»

CONTRE

Claude Ruey est conseiller national libéral-radical vaudois et président de santéuisse, la fédération des assureurs.

Comment jugez-vous le transfert des réserves excédentaires effectué par Supra et Assura?

Pour qu'il y ait transfert, encore faudrait-il qu'il existe des «réserves cantonales». Or, selon la loi, elles n'existent pas. Parler de transfert de réserves avant même que les primes 2011 soient connues et validées par l'Office fédéral de la santé publique est un effet de propagande. Mais si une caisse ne respecte pas une juste proportion entre primes et dépenses de santé, l'OFSP doit intervenir.

Quant à l'assuré, il lui est bien sûr possible de changer de caisse.

Comment expliquer aux Genevois qu'ils ont payé des primes trop élevées dont bénéficieront demain les Bernois?

La question des réserves, certes importante, n'est que subsidiaire par rapport à la montagne que constituent les dépenses globales de la santé à charge de l'assurance, soit environ 24 milliards de francs.

Cela dit, il est vrai que l'autorité fédérale n'a pas assez vérifié la convergence des dépenses de santé et des primes ces dernières années et qu'il faut corriger cette situation.

Obwald et Berne, notamment, devraient donc payer des primes plus élevées.



Claude Ruey. «Il est vrai que l'autorité fédérale n'a pas assez vérifié la convergence des dépenses de santé et des primes ces dernières années et qu'il faut corriger cette situation.» (L. CROTTET)

Les primes sont calculées à l'échelle du canton, en fonction des coûts cantonaux. Ne serait-il pas cohérent que les réserves soient elles aussi cantonales?

C'est une possibilité. Mais cela coûterait plus cher, car le risque serait alors réparti sur une plus petite population. Cela a encore été confirmé par des économistes de la santé comme Alberto Holly.

Didier Burkhalter lui-même fait dire qu'il y a là un problème et qu'il mérite solution. Qu'atten-

dez-vous du ministre de la Santé?

Que comme son prédécesseur Pascal Couchepin, qui s'y était engagé, Didier Burkhalter veille à ce que les primes soient les plus proches possible des coûts réels de la santé et à inciter les assureurs vers une convergence nationale, de manière progressive, pour éviter que les citoyens de la majorité des autres cantons ne soient confrontés à des hausses de primes de 30% d'un seul coup.

(sg)



Carlo Sommaruga. Le conseiller national socialiste est le meilleur Genevois. (S. FEVAL)



Martine Brunshawig Graf. Elle occupe le 34e rang sur 237 élus notés. (L. GUIRAUD)

Les élus genevois à Berne dans un médiocre milieu de classement

SOUS LA LOUPE

Le classement annuel de la «SonntagsZeitung» montre que les Genevois s'en tirent mieux que d'autres Romands. Le socialiste Carlo Sommaruga est le mieux noté.

Ils ne font pas partie des poids lourds du parlement, ce n'est pas une surprise. Les treize élus genevois à Berne occupent plutôt une place médiocre dans le milieu du classement. C'est l'image générale qui se dégage du classement annuel publié hier par le journal du dimanche *SonntagsZeitung*. Classement des 237 élus notés, établi sur la base de leur poids dans leur propre parti, de la fréquence de leurs apparitions à la tribune, du nombre d'interventions écrites déposées et de leur succès, ou encore de leur visibilité dans les médias.

Cette année, c'est la Bernoise Ursula Wyss, cheffe du groupe socialiste aux Chambres, qui décroche la médaille d'or. L'Uranais Gabi Huber, cheffe du groupe libéral-radical, rem-

porte l'argent, et le président du PDC suisse, le Valaisan Christophe Darbellay, le bronze. Il est le premier des Romands, sans surprise discrets dans ce rating d'un journal alémanique.

Rielle et Reymond cachés chez les cancrés

Meilleur Genevois, le conseiller national socialiste Carlo Sommaruga apparaît à une bonne 29e place, juste devant la libérale Martine Brunshawig Graf (34e). Plus loin, mais encore dans le premier tiers du classement, on trouve Maria Roth-Bernasconi (66e), le président des Verts suisses Ueli Leuenberger (73e) et son collègue de parti, le conseiller aux Etats Rober Cramer (78e).

Au-delà de la 100e place, Antonio Rodgers (Vert) est 101e, Christian Lüscher (libéral) 108e, Hugues Hiltbold (radical) 110e, Yves Nidegger (UDC) 131e, la conseillère aux Etats socialiste Liliane Maury Pasquier 133e, et le PDC Luc Barthassat 178e. Enfin, Jean-Charles Rielle (PS, 224e) et André Reymond (UDC, 231e) se cachent au fond,

près du radiateur, dans la zone réservée aux cancrés.

Le bon résultat de Carlo Sommaruga dans la *SonntagsZeitung* confirme l'analyse de la *Tribune de Genève*, qui l'avait désigné en décembre dernier meilleur élu genevois sous la Coupole, devant Christian Lüscher (gonflé à bloc par sa candi-

dature au Conseil fédéral, mais moins bien noté cette fois-ci) et Martine Brunshawig Graf. Notre peloton comprenait Maria Roth-Bernasconi, Antonio Rodgers, Yves Nidegger et Ueli Leuenberger. Enfin, Luc Barthassat et Hugues Hiltbold se trouvaient pour leur part dans la voiture-balai, aux côtés de

leurs collègues Jean-Charles Rielle et André Reymond.

Au final, la députation genevoise est classée quinzième sur 26 par la *SonntagsZeitung*. Parmi les Romands, elle est loin des Valaisans (6e) et des Fribourgeois (7e), mais loin devant les Vaudois, 26e et bons derniers.

Serge Gumy

PUBLICITÉ



Relax Meubles

Dressing – Armoires-lit – Tapis
Salons – Literie – Bibliothèques

Centre Commercial des Champs-Frêchets MEYRIN

☎ 022 782 69 70
Tram N° 14 et 16 arrêt Gravière
Lundi-Vendredi de 9 h à 12 h / de 13 h à 18 h 30,
le samedi de 9 h à 17 h

www.relax-meubles.ch